

« Une volonté du fédéral de faire mal »

BUDGET Le gouvernement Magnette snobe la facture fédérale, Michel s'insurge

► La Wallonie refuse de payer 220 millions.

► Le fédéral hurle à l'irresponsabilité.

► La Flandre, sur le velours, reste au balcon.

ANALYSE

Les noms d'oiseaux fusent entre fédéral et Région wallonne. La pomme de discorde : les 750 millions que le fédéral a décidé de ne pas verser aux Régions. Le Conseil supérieur des Finances a en effet refait ses comptes, et décidé que ces sommes n'étaient pas dues aux Régions. La Wallonie perdrait ainsi 290 millions d'euros.

1 La Wallonie refuse d'éponger la totalité du déficit. Le gouvernement wallon, qui se réunissait vendredi matin, accepte de prendre à sa charge 70 des 290 millions dont il devait écoper. Ajouté au déficit connu, le contrôle budgétaire qui commence devra combler un trou de 140 millions. Restent 220 millions que la Région refuse d'endosser. « Nous allons continuer à faire valoir notre point de vue auprès du fédéral, car nous contestons ces évaluations », dit Christophe Lacroix (PS), ministre du Budget.

Que se passera-t-il si Région wallonne et fédéral campent sur leurs positions ? La Wallonie refusera d'éponger ce déficit. « Nous rendrons alors une épure budgétaire séparée à la Commission européenne et feront valoir une divergence de vues », indique Paul Magnette, le ministre-pré-

sident. Qui tire de : « Il y a une volonté du fédéral de faire mal à la Région où ses partis ne sont pas représentés. Il faut que cela cesse. » Maxime Prévot, vice-président (CDH), va plus loin : « Le fédéral a débranché la prise du fédéralisme de coopération. » Pourquoi une telle animosité ? Il y a évidemment une querelle de chiffres, somme toute normale dans un Etat fédéral. Mais à la vigueur du propos wallon, on comprend que, derrière cette polémique, sa cache une nouvelle

foire d'empoigne entre, d'une part, PS et CDH dans l'opposition au fédéral et, d'autre part, un MR dans l'opposition à la Région wallonne. Aucune des parties ne fait un geste d'apaisement. Le contribuable wallon est gagnant : il évite un contrôle budgétaire particulièrement salé... La note ne sera « que » de 140 millions. Mais la Belgique est perdante : la Commission européenne pourrait considérer qu'elle ne remplit pas ses obligations budgétaires.

2 Le fédéral accuse la Wallonie d'« irresponsabilité ». Vendredi, début d'après-midi, à l'issue du conseil des ministres, Charles Michel a contre-attaqué, parlant d'« irresponsabilité », de « manque de courage » de la part du gouvernement wallon. Il assène : « Ils peuvent continuer à faire du bruit, à lancer des fumigènes, les masques tombent, ils ne veulent pas assumer leurs responsabilités sur la remise en ordre des finances publiques ni sur l'engagement des réformes structurelles nécessaires pour le redressement de l'économie. » Le

chef du gouvernement soutient que les entités fédérées ont été informées correctement à propos de l'impact budgétaire de la loi de financement, et appuie : « Je lance un appel à un dialogue serein et positif avec les Régions, mais je dois constater que l'une d'entre elles est dans une logique d'affrontement politique. » Au passage, le Premier accuse le gouvernement wallon de « cacher ses dettes sous le tapis »...

Conclusion provisoire : la polémique enfle. En face, le PS, par la voix d'Ahmed Laaouej, ne laisse pas passer : « Charles Michel érige le mensonge en méthode de gouvernement : à cette heure, les Régions wallonne et bruxelloise n'ont toujours pas la totalité du calcul effectué par l'administration des finances. Prêter aux autres sa propre turpitude n'autorise pas les leçons de morale. » Vlan ! Quant à Olivier Chastel, président du MR, il « appelle le PS au calme », dénonce « les propos excessifs », constate que « les agressions verbales ne proviennent que d'une seule Région, alors que ses dirigeants devraient plutôt prendre leurs responsabilités pour assurer son développement socioéconomique ».

3 La Flandre, sur le velours, reste au balcon. Ambiance plus sereine au siège du gouvernement flamand : ses neuf ministres se sont autocongratulés, vendredi, à l'issue de leur contrôle budgétaire. Ils étaient priés de débusquer 880 millions supplémentaires. Contrairement à la Région wallonne, la Flandre s'était vue autorisée par le conseil

supérieur des Finances d'afficher un déficit de 765 millions. Son gouvernement a réalisé de nouveaux efforts pour réduire le déficit à 548 millions, notamment via des ventes de patrimoine et une réforme des droits de donation. « Nous traversons une zone de mauvais temps », a reconnu Geert Bourgeois, chef N-VA du gouvernement flamand. Tout en relativisant l'ampleur du dérapage. En termes comptables, le déficit doit être réduit de 400 millions : la comptabilité européenne n'exige pas de budgéter cette somme qui sera dépensée, via des partenariats privés-publics, dans une série de grands travaux publics. Une fois de plus, la Flandre reste le meilleur élève de la classe budgétaire du pays. ■

DAVID COPPI

BERNARD DEMONTY
DIRK VANOVERBEKE

BRUXELLES

Rudi Vervoort écrit à Charles Michel

La Région bruxelloise s'estime aussi délaissée par les calculs du fédéral. Dans un courrier du ministre-président, Rudy Vervoort (PS) et de son ministre du Budget, Guy Vanhengel (VLD), la Région s'étonne que le fédéral ait refusé la mise en place d'un groupe de travail pour donner des explications sur la décision du fédéral de priver la région bruxelloise de 105 millions. La Région demande à Charles Michel « la mise en place d'un groupe de travail dans les plus brefs délais ».

B.DY